

Charte d'utilisation de la marque
«JURA L'ORIGINAL SUISSE».



Sous l'appellation «JURA L'ORIGINAL SUISSE» (ci-dessous: la marque), la République et Canton du Jura crée une nouvelle marque au service de la promotion du Jura.



VALORISATION



La marque est un outil visant à valoriser le territoire jurassien dans tous les domaines, en particulier la culture, l'économie, la politique, le sport, le tourisme.

Les valeurs incarnées par la marque permettent de construire une image forte et cohérente de la région.

Les actions entreprises portant la marque visent à accroître la notoriété du Jura en Suisse et à l'étranger afin de donner des impulsions fortes à la démographie, à l'économie et au tourisme.

OBJECTIFS



Tout projet répondant à un certain nombre de critères qualitatifs peut porter le nouveau label. Il se distingue en particulier par son originalité et son caractère exclusif et se prévaut d'une origine ou d'un lien direct avec le Jura.

L'utilisation de la marque par des tiers est vivement souhaitée. Elle devra correspondre aux critères qualitatifs suivants: **originalité, exclusivité, ingéniosité, excellence, authenticité, ouverture, créativité, qualité de vie, convivialité, jeunesse.**

Par «tiers», on entend toute entreprise, association ou syndicat régional et toute entité dont l'action a un impact significatif sur l'image du Jura.

Chaque demande fera l'objet d'une concertation des responsables de la gestion de la marque.

L'utilisateur de la marque s'engagera par sa signature à en respecter la charte.

CIBLE



Les publics-cibles privilégiés sont les familles, les CSP+, les investisseurs et les touristes provenant prioritairement d'un environnement urbain.

AMBASSADEURS



A titre de mesure-phare, un club d'Ambassadeurs «JURA L'ORIGINAL SUISSE» est créé pour partager les valeurs de la marque.

Les Ambassadeurs contribuent dans la mesure du possible à développer ou à soutenir des projets dans le Jura.

Les Ambassadeurs possèdent un lien affectif avec le Jura. Ils s'efforcent de transmettre l'image positive et dynamique du Jura, par leur présence au sein de groupes, d'associations, de club services et de réseaux sociaux.

PUBLICATION



Une revue distribuée à large échelle communique les valeurs de la marque et l'actualité du Jura et des Ambassadeurs à un large public dans et à l'extérieur du Jura.

PROPRIÉTAIRE



La marque est propriété de la République et Canton du Jura, qui est seule habilitée à l'utiliser dans sa communication ou à en permettre l'utilisation, au titre de signature, à un tiers.

Le déploiement de la marque est porté par le Conseil consultatif des Jurassiens de l'extérieur (CCJE), sous l'égide de la République et Canton du Jura.

Le CCJE s'appuie sur un Comité stratégique, un Secrétariat et, pour la revue, un Comité de rédaction.

Contact:
Jura l'Original Suisse
République et Canton du Jura
Rue du 24 Septembre 2
2800 Delémont / Suisse
T 0041 32 420 50 52
info@jura.ch

www.juraoriginal.ch

